

COMMUNIQUÉ
Le 11 mai 2021



monEntreprise Sociale et Solidaire à l'École

Ouverture des inscriptions à la 6^{ème} édition du dispositif « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » * Année scolaire 2021-2022

« La volonté de L'ESPER est de contribuer à la formation des citoyens de demain en développant leur esprit critique, en favorisant leur émancipation, leur permettant ainsi de maîtriser les itinéraires de leur vie. Nous y parviendrons d'autant mieux que nos actions seront concrètes et ancrées dans les territoires. Depuis 5 ans « Mon ESS à l'École », permet aux élèves de découvrir et de pratiquer les principes de l'ESS. Au sein des établissements scolaires, ils créent par exemple des associations de recyclage et de valorisation de déchets, des boutiques solidaires, des coopératives de réparations de vélos, des fablab, ... Ces projets prennent leurs sources dans la réalité du quotidien des élèves. »

Bertrand SOUQUET, Président de L'ESPER*

« **Mon ESS à l'École** » propose aux élèves de toutes les filières, en collège, lycée ou MFR, de créer une structure de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Ils conçoivent un bien ou un service et s'organisent sous la forme d'une entreprise. Les élèves vont :

- Mener un projet collectif, d'utilité sociale et entrepreneurial,
- Découvrir l'Économie Sociale et Solidaire,
- Découvrir l'engagement citoyen,
- Développer des compétences, savoirs-faire et savoirs-être,
- Rencontrer des professionnels, militants et bénévoles, de leur territoire

Inscriptions et exemples de projets

[NOUVEAU] Participez à une session d'information en ligne : [ici](#)

Plus de 10 000 élèves impliqués depuis 2016 :

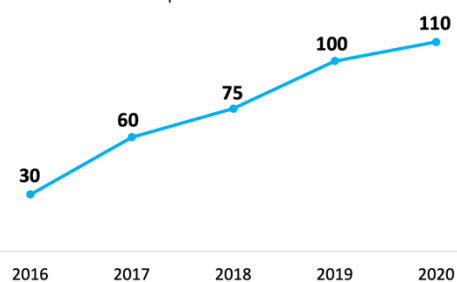
Quelques impacts révélés par [l'étude](#) menée en 2019-2020 :

Sur les élèves :

- **73 %** font la différence entre les entreprises de l'ESS et les entreprises capitalistes
- **89 %** ont envie de participer à un projet collectif

« Ce qui m'a le plus passionné, c'est de voir le développement et le cheminement qu'il faut suivre pour créer une entreprise et voir l'aboutissement d'un projet » (Mathieu, élève de troisième, académie de Caen)

Nombre d'entreprises sociales et solidaires créées



Sur les enseignants :

- **97 %** ont intégré les principes et les valeurs de l'ESS dans leurs pratiques pédagogiques
- **95 %** des enseignants veulent réitérer l'expérience

« Il y a beaucoup d'apports et de plaisir à travailler sur du collaboratif. On progresse en travaillant avec les élèves et les projets sont très efficaces. » (Véronique, enseignante dans l'académie de Lyon)

*L'ESPER, L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République est une association engagée pour l'éducation à et par l'ESS. Elle réunit 43 organisations nationales agissant dans le champ éducatif et de l'ESS (mutuelles, associations, coopératives et syndicats) www.lesper.fr

Contact : Caroline FERGUSON monessalecole@lesper.fr - 06 71 82 47 38

* Un projet partenarial piloté par L'ESPER animé par 35 correspondants bénévoles et des partenaires en région.

- Ils contribuent à faire du projet, une réalité : L'ESPER, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Secrétariat d'État à l'économie sociale solidaire et responsable, la MGEN, la MAIF, la CASDEN, la Fondation du Crédit Coopératif, la MACIF, la Mutualité Française et la Fondation Harmonie Mutuelle.

- Ils apportent leur concours : les membres de L'ESPER, ESS France, Coop FR, l'UDES, Les Scop, Finances et Pédagogie, les CRESS